



AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LÉGÈRE 2017-2020

Kakik's Summer Cup #7
Mercredi 31 juillet 2019

Lieu: Plage du Trez-Hir - Centre Nautique de Plougonvelin

Autorité organisatrice: AMATH Kakikouka

Grade: 5 C

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.2 - tous les bateaux :

- inter-série voile légère (dériveur, catamaran...) possédant un rating.
- tous les windsurfs en inter-série (B293, Raceboard, Funboard, Hydrofoil...)

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la leur pratique de la voile en compétition
- ou licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

Selon barème décrit sur le site organisateur: <http://amath-kakikouka.com>



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Le mercredi 31 juillet 2019 de 17h00 à 18h00 au Club House de l'association..

5.3 Jour de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|------------|---|-----------|
| 31/07/2019 | 18h30 | toutes |

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 19h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type raid et/ou longue distance. Un minimum de 7 nœuds sur le parcours prévu est attendu pour pouvoir lancer une course.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour tous les supports, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand trois à quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

A l'issue de l'ensemble des régates de la Kakik's Summer Cup :

- 1^{er} ou 1^{re} Windsurf
- 1^{er} ou 1^{re} Inter-série voile légère

12. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Alexandre Le Guen : 06 30 89 20 19

kakik.amath@gmail.com

ANNEXE ZONE DE COURSE

